

2015, fin des quotas



Le bassin laitier Sud-Est est créé

Neuf bassins laitiers sont mis en place à compter du 1er avril 2011. Leur délimitation tient compte de la structure et de l'organisation de la filière. La gestion par bassin prépare le secteur laitier français à la disparition des quotas en 2015. Le bassin Sud-Est est constitué des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et du département de Saône-et-Loire. Le préfet de la région Rhône-Alpes en est le coordonnateur. Il est assisté d'une conférence de bassin laitier, composée de représentants de la filière lait de vache et des structures publiques concernées.

UN DOUBLE CONTRASTE : NORD-SUD ET MONTAGNE-PLAINE

Le bassin laitier Sud-Est représente 15 % du territoire métropolitain et 19 % de sa population soit près de 12 millions d'habitants. Il s'agit donc d'un bassin de consommation de première importance.

L'essentiel du bassin est en zone défavorisée : 56 % en montagne ou haute-montagne, 17 % en piémont ou zone défavorisée simple, 27 % seulement en plaine.

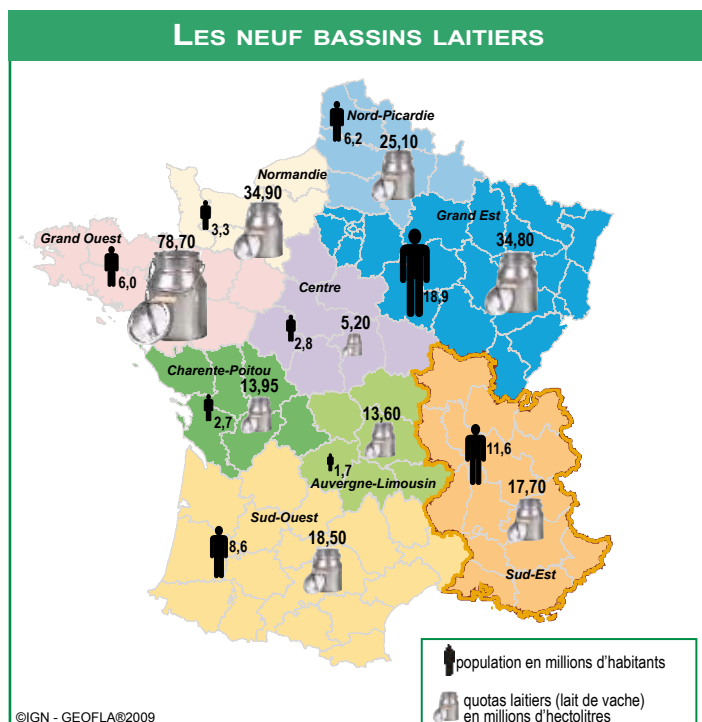
En 2007, le bassin comptait 42 270 exploitations professionnelles, soit 13 % du total national. Le poids du lait dans l'agriculture varie fortement du nord au sud, et selon la situation en plaine ou en montagne :

- la Saône-et-Loire est orientée vers l'élevage de bovins

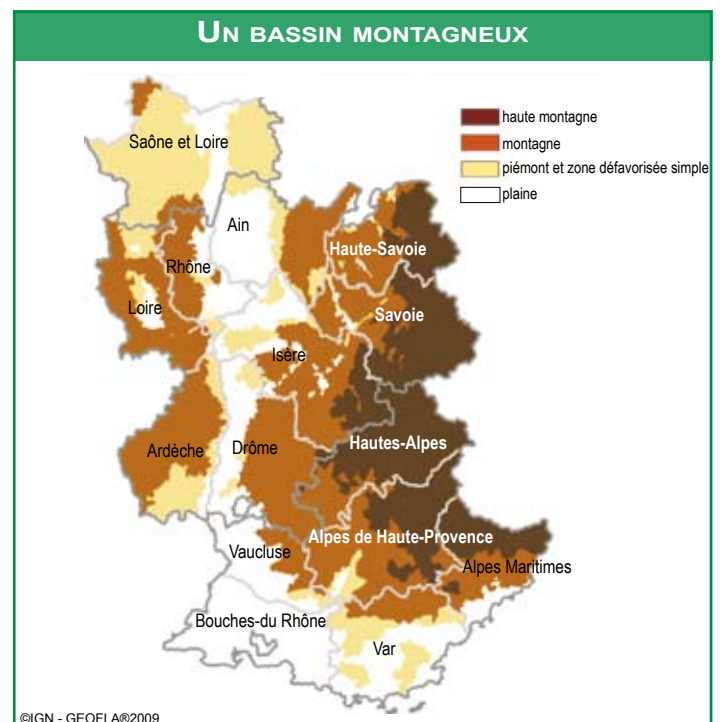
viande et la viticulture d'appellation ; 13 % des exploitations professionnelles détiennent des vaches laitières mais seules 3 % sont spécialisées en bovins lait ;

- dans l'agriculture diversifiée de Rhône-Alpes, 30 % des exploitations détiennent des vaches laitières ; la spécialisation laitière est forte dans les Savoie et dans la Loire ;

- l'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est dominée par les cultures permanentes (vignes, vergers), le maraîchage-horticulture et l'élevage d'ovins ; moins de 300 exploitations professionnelles détiennent des vaches laitières, dont les deux-tiers dans les Hautes-Alpes.



SOURCES : QUOTAS LAITIERS 2009-2010, INSEE 2008



SOURCE : BDNT

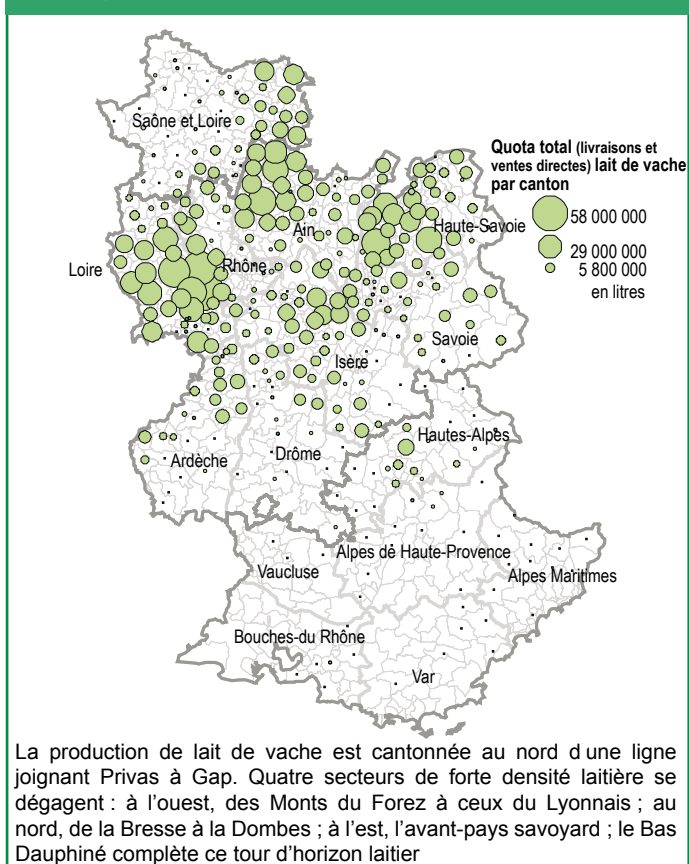
UNE PRODUCTION ENCADRÉE

Les quotas laitiers sont des droits à produire individuels encadrant la production laitière. Le quota total des départements constituant le bassin approchait 18 millions d'hectolitres pour la campagne 2009-2010. Les livraisons à l'industrie représentent 94 % de ce total, les ventes directes 6 % et jusqu'à 15 % dans les Savoie. La région Rhône-Alpes détient à elle seule 90 % des quotas du bassin, la Saône-et-Loire 8 %, PACA seulement 2 %.

Le nombre de détenteurs de quotas, 8 400 en 2010, est en baisse constante, de 4 % par an depuis 2006 sur l'ensemble du bassin. Il résiste mieux cependant dans les Savoie, et en haute-montagne (-2 %).

Le quota moyen est de 210 000 litres par détenteur, avec des écarts importants : 143 000 litres en Ardèche, 324 000 litres dans l'Ain. Le quota moyen diminue du nord au sud, et de plaine à montagne. Cette variabilité est liée à des facteurs naturels, notamment les conditions pédo-climatiques qui déterminent la productivité des terroirs. Des facteurs structurels, tels que la taille des exploitations et le poids des formes sociétaires interviennent également. Ces mêmes facteurs expliquent que le quota moyen du bassin soit sensiblement inférieur à la moyenne nationale (290 000 litres).

QUATRE SECTEURS DE FORTE DENSITÉ LAITIÈRE



SOURCE : SISA - QUOTAS LAITIERS 2009-2010

VARIABILITÉ GÉOGRAPHIQUE DU QUOTA MOYEN

ZONE	Quota moy. /détenteur litres	Quotas laitiers campagne 2009-2010		Nombre de détenteurs	
		livraisons et ventes directes (millions hl)	dont ventes directes	campagne 2009-2010	Evol ^{mn} moy ann*
Saône-et-Loire	301 000	1,4	1%	476	-5%
Rhône-Alpes	208 000	15,9	6%	7 634	-4%
PACA	132 000	0,4	11%	289	-3%
Bassin	210 000	17,7	6%	8 399	-4%
plaine	292 000	3,5	2%	1 195	-5%
piémont	257 000	2,9	2%	1 130	-4%
montagne	199 000	10,1	6%	5 095	-4%
haute-montagne	117 000	1,2	19%	979	-2%

*sur les trois dernières campagnes

SOURCE : SISA - QUOTAS LAITIERS

PEU D'EARL DANS LE BASSIN

statut juridique	France		Bassin Sud-Est	
	nombre de détenteurs	volume de quotas	nombre de détenteurs	volume de quotas
Exploitant individuel	45%	27%	59%	36%
GAEC	26%	41%	28%	48%
EARL et autres sociétés	29%	32%	14%	16%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

SOURCE : SISA - QUOTAS LAITIERS 2009-2010

La production totale de lait de vache en 2009 est de 16,3 millions d'hectolitres, soit 93 % des droits à produire du bassin. Encadrée par la politique des quotas, la production est globalement stable depuis une vingtaine d'années.

Les quotas laitiers seront supprimés en 2015. Leur gestion jusqu'à cette échéance et la préparation de l'après-quota, sont des enjeux déterminants de la création des bassins.

En bref...

- Le cheptel de vaches laitières est estimé à 310 000 têtes sur le bassin ; la productivité moyenne par vache est de 5 250 litres par an (moyenne nationale : 6 000 litres).
- Certains départements produisent beaucoup plus de lait qu'ils n'en collectent ou transforment ; c'est le cas notamment de la Loire ; en Isère la situation est inverse ; dans l'Ain et les Savoie, la balance est équilibrée.

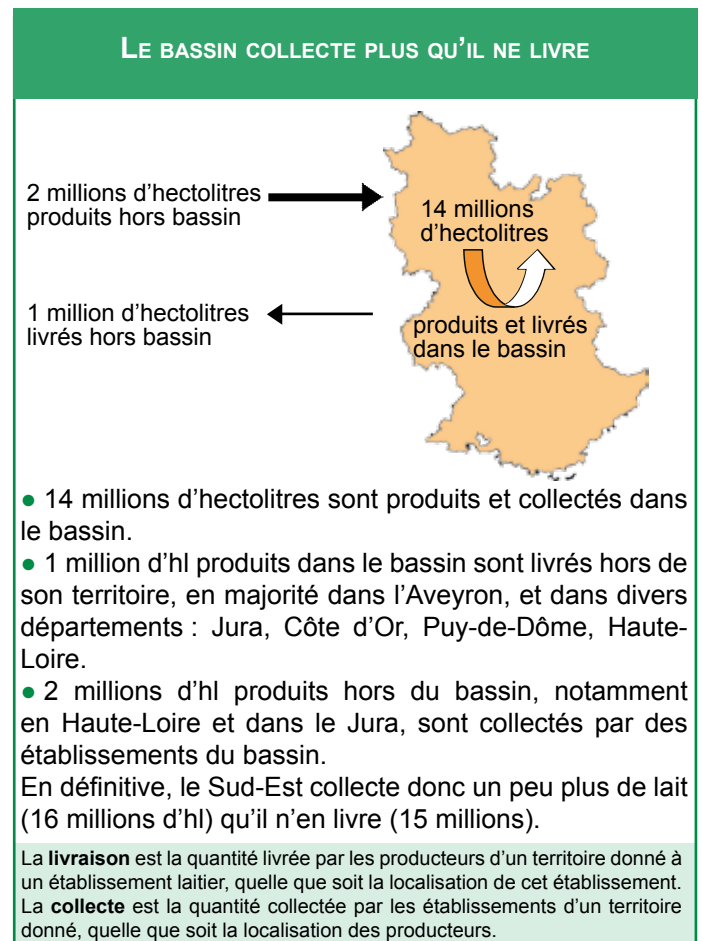
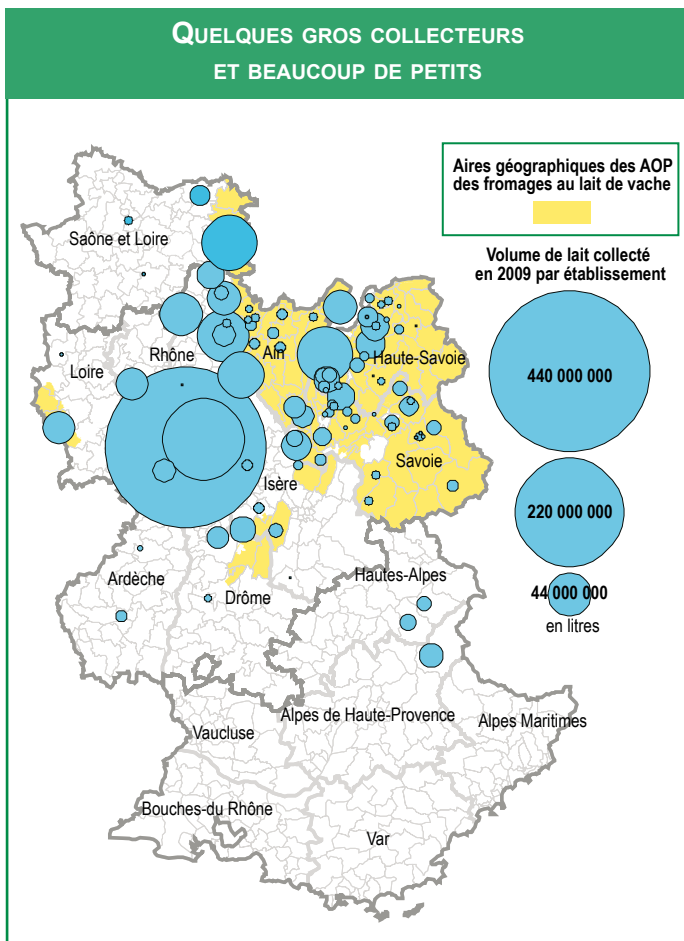
UNE INDUSTRIE LAITIÈRE À DEUX VISAGES

93 % du lait de vache produit dans le bassin est livré à l'industrie laitière. Le solde est constitué des ventes directes et de l'autoconsommation. L'essentiel des livraisons (92 %) est destiné à des établissements collecteurs implantés dans le bassin lui-même.

L'Enquête Annuelle Laitière 2009 a recensé dans le bassin 175 établissements collecteurs ou transformateurs de lait (tous types de lait confondus), soit près de 20 % du total national. Ils appartiennent à une centaine d'entreprises (raisons sociales) distinctes. La moitié des établissements ont la double activité collecte et transformation, 35 % la

transformation seule, 15 % la collecte seule.

Sur un total de 113 établissements collecteurs, 102 ont collecté du lait de vache en 2009, dont 59 implantés dans les Savoie et 43 dans le reste du bassin. L'existence d'un grand nombre de petits ateliers collecteurs est caractéristique des zones de montagne à AOP fromagères. A l'échelle du bassin, les petits ateliers à vocation fromagère coexistent ainsi avec les grands groupes de dimension internationale (Danone, Lactalis, Sodial...), qui fabriquent toute la gamme des produits laitiers.



175 ÉTABLISSEMENTS LAITIERS DANS LE BASSIN

Territoire	collecte seule	collecte et transformation	transformation seule	ensemble
Rhône-Alpes	26	75	52	153
PACA	0	8	5	13
Saône-et-Loire	1	3	5	9
Bassin	27	86	62	175

Source : Agreste - EAL 2009

7 ÉTABLISSEMENTS COLLECTENT LES 2/3 DU LAIT DE VACHE

classe de collecte annuelle	établissements collecteurs (effectif)	volume collecté (millions d'hl)	volume collecté %
moins de 1 million de litres	17	0,1	1
1 à 10 millions de litres	59	2,1	13
10 à 30 millions de litres	19	3,4	21
plus de 30 millions de litres	7	10,5	66
Bassin	102	16,0	100

Source : Agreste - EAL 2009

A CHACUN SON PRODUIT LAITIER

Les produits intermédiaires sont revendus « en vrac » à des entreprises, pour fabriquer des produits laitiers ou non laitiers (glace, chocolat, alimentation animale...). Ils prennent plusieurs formes : laits liquides, laits concentrés, en poudre, crèmes... Une partie d'entre eux est destinée à l'exportation. Les produits intermédiaires représentent dans le bassin l'équivalent d'environ 2 millions d'hectolitres de lait entier.

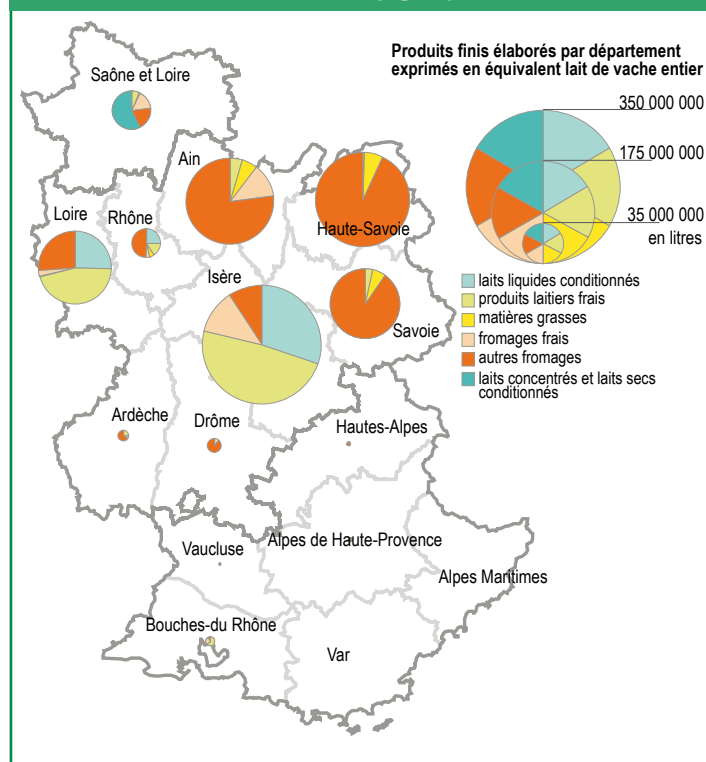
Les produits finis représentent l'équivalent de 12 millions d'hectolitres de lait entier. La moitié du lait transformé est destinée à fabriquer des fromages affinés, 30 % des produits laitiers frais et fromages frais, les 20 % restants des laits liquides ou concentrés et des matières grasses. Cette

moyenne sur le bassin masque d'importantes disparités départementales :

- l'Ain et les Savoie produisent essentiellement des fromages affinés ;
- la Loire et l'Isère des laits liquides et produits laitiers ;
- la Saône-et-Loire des laits concentrés et en poudre.

Parmi les fromages affinés, les pâtes pressées non cuites (tomme de Savoie, reblochon, raclette) dominent dans les Savoie, les pâtes cuites (emmental) et persillées (bleu de Bresse) dans l'Ain, les pâtes molles (Saint-Marcellin) dans l'Isère, les pâtes persillées (fourmes d'Ambert et de Montbrison) dans la Loire. Il y en a pour tous les goûts dans le plateau de fromages du bassin !

LES FROMAGES AFFINÉS DOMINENT DANS L'AIN ET LES SAVOIE



SOURCE : AGRESTE - EAL 2009

LE PLATEAU DE FROMAGES DU BASSIN

Type de fromage affiné (lait de vache)	production (tonne)	part (eqv lait entier) en %
Fromages à pâte molle	13 701	14
<i>dont Saint-Marcellin</i>	4 534	5
Fromages à pâte pressée non cuite	38 717	41
<i>dont reblochon</i>	16 669	18
<i>raclette</i>	8 263	8
<i>tomme de Savoie</i>	9 440	10
Fromages à pâte cuite	24 644	32
<i>dont emmental</i>	12 877	17
<i>beaufort</i>	4 705	6
Fromages à pâte persillée	11 040	13
<i>dont fourmes d'Ambert et Montbrison</i>	1 734	2
Fromages à pâte filée	225	0
Total fromages affinés	88 327	100

SOURCE : AGRESTE - EAL 2009

POUR EN SAVOIR PLUS ...

- ➔ Dossier Economie de l'Elevage – France laitière 2015 – Vers une accentuation des contrastes régionaux – juin 2009 – Institut de l'Elevage
- ➔ Agreste Chiffre et Données Agroalimentaire – Lait et produits laitiers en 2007 – décembre 2008 – N° 162
- ➔ Agreste Rhône-Alpes Coup d'œil – Le lait : première production agricole de la région – novembre 2005 – N° 83

MÉTHODOLOGIE

L'objet de la publication est une présentation **structurelle** du bassin laitier Sud-Est, **hors éléments économiques et financiers**. Les résultats proviennent essentiellement de l'Enquête Annuelle Laitière (EAL) et du fichier des quotas laitiers. L'EAL est réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) auprès des entreprises de l'industrie laitière. Elle est quasi-exhaustive. Les établissements interrogés sont ceux collectant plus de 180 000 litres de lait par an, et les transformateurs (hors producteurs fermiers). Les quantités de lait entier nécessaires aux différentes fabrications sont estimées à l'aide de coefficients de conversion basés sur la richesse des produits en matière grasse.

© AGRESTE 2011

Agreste : la statistique agricole



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective
 Cité Administrative - BP 3202 - 165, rue Garibaldi
 69401 LYON CEDEX 03
 Tél. : 04 78 63 25 35 - Fax : 04 78 63 34 37
 courriel : sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
 Site de la DRAAF : www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Gilles Pelurson
 Rédaction : Jean-Pierre Gouriou
 Composition : Laurence Dubost
 Cartographie : Pierre Lambert, Laurent Hivert
 Photo : ©Laure Vasconi/Min.Agr.Fr
 Impression : Prune & Mangue - Dardilly
 N° CPPAP : 1260 AD
 Dépôt légal : avril 2011
 ISSN : 1295 - 9049